

Publié le 25 octobre 2017

Crématorium du Grand Nancy : digne et accueillant

Compétence facultative mais exclusive des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), la création de crématoriums est une opération complexe qui exige sensibilité, technicité et investissement. C'est donc à la Sem pour les installations crématoristes de Lorraine (Crelor) que le Grand Nancy a confié la construction de son nouvel équipement.



Plus d'un tiers des obsèques s'y déroulent désormais, contre 1 % en 1980... En une génération, **l'incinération** s'est affirmée comme un véritable phénomène de masse, faisant des crématoriums à seule vocation fonctionnelle de véritables **lieux cérémoniels**. Et cette mutation n'est pas la seule du secteur, lequel connaît aussi un **renforcement des normes environnementales** destinées notamment à protéger les populations d'émissions toxiques (mercure des amalgames dentaires, etc.). Autant d'éléments qui complexifient la conception de ces équipements, non sans peser sur leur charge financière.

Soucieuse d'offrir un espace conforme à toutes ces nouvelles attentes en s'appuyant sur le dynamisme technique et la sécurité financière d'une Sem, la **Métropole du Grand Nancy**, où sont réalisées 2 700 crémations par an, a donc délégué à la [Crelor](#) la construction d'un site entièrement neuf, en lieu et place de celui devenu obsolète.

Trois fois plus grand que l'ancien

« En premier lieu, le nouveau crématorium métropolitain bénéficie des avancées technologiques et environnementales les plus performantes avec un système de combustion plus efficace, une dépollution optimale des fumées et une sécurisation renforcée des postes de travail, notamment par le repérage, aux rayons X, des pacemakers susceptibles d'explosions », liste le président de la Sem, **Olivier Mergaux**.

Les Epl dans le secteur du funéraire

Depuis la fin du monopole en 1993, les collectivités locales font le choix de créer une Epl ou de transformer leur régie en Epl afin de proposer à leurs administrés un service funéraire performant. En 2017, 15 Epl (10 Sem et 5 Spl) gèrent le service public funéraire communal ou intercommunal (pompes funèbres et crématorium), notamment à Paris, Lyon, Strasbourg, Tours, Boulogne-sur-mer et La Rochelle.

Quant à sa conception architecturale, « *elle traduit aussi et surtout la volonté profonde de faire du lieu un espace digne et accueillant* », insiste-t-il. Indépendante du bâtiment principal où se fera l'accueil du public et où seront sises les parties techniques, une **salle de convivialité** permettra aux familles (jusqu'à 150 personnes) de demeurer ensemble une fois l'urne récupérée. Et c'est dans ce même état d'esprit que le projet – lequel s'étend sur près de 10 000 m² et avoisine les 5 millions d'euros – joue également de la clarté des formes comme de la simplicité des matériaux et de la sérénité des espaces verts. Parce qu'un crématorium est d'abord un lieu de vie.